

REPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNE DE SAINT ETIENNE DE CUINES

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU LUNDI 25 MAI 2020

Sous la présidence de Monsieur Dominique LAZZARO, Maire

**MEMBRES PRESENTS : MM. BIGNARDI Martine – BLANCHARD Emmanuelle – CLAPPIER Yves
CLEMENT Pierre-Benoît – COMBET-BLANC Françoise – CURCIO Véronique – DEJEAN
Jocelyne- DEPLANTE Benjamin - GOYET Aurélie – LEMAIRE-LEVY Florence – PACHOUD
Bernard – ROCHETTE Pierre – ROL Nelly – TOGNET André**

MEMBRES ABSENTS EXCUSES : NEANT

Mme LEMAIRE-LEVY Florence a été élue Secrétaire de séance.

**En préambule à la réunion, Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de l'installation de
Mme GOYET Aurélie, candidate sur la liste « Un nouvel élan pour St Etienne de Cuines », suite
à la démission de M. Alain JAMEN,**

Le quorum étant atteint, le conseil procède aux élections définies par l'ordre du jour.

1. ÉLECTION DU MAIRE

Conformément aux textes, le membre le plus âgé du conseil, M. Yves Clappier, est nommé président du scrutin à vote secret. Mme Martine Bignardi et M. André Tognet sont désignés comme les assesseurs du vote.

Chaque membre du conseil reçoit une enveloppe et deux étiquettes, l'une portant le nom de D. Lazzaro, l'autre vierge, destinées à l'urne.

Chacun à l'appel de son nom, se déplace pour voter.

Le dépouillement a lieu aussitôt. M. Dominique Lazzaro est élu maire grâce à treize voix sur quinze ; deux autres voix vont à Mme Florence Lemaire-Lévy.

M. Dominique Lazzaro est donc reconduit dans ses fonctions de premier magistrat de Saint-Étienne-de-Cuines par le nouveau conseil municipal.

Remerciements de M. Dominique Lazzaro à son équipe de campagne.

2. DETERMINATION DU NOMBRE D'ADJOINTS ET ELECTION DES ADJOINTS

M. Dominique Lazzaro présente son choix de ne nommer pour le moment, eu égard à la situation sanitaire et par nécessité économique, que deux adjoints sur les quatre autorisés par le code électoral.

Les élections ont lieu selon les mêmes modalités que décrites précédemment.

.../...

Mme Martine Bignardi et M. André Tognet sont élus à l'issue du vote par treize voix sur quinze, deux voix se portant sur la liste constituée par l'unique candidature de Mme F. Lemaire-Lévy.

Le conseil municipal est alors officiellement déclaré complet par M. Dominique Lazzaro.

3. LECTURE DE LA CHARTE DE L'ELU LOCAL

M. Dominique Lazzaro fait rapidement lecture des obligations légales de probité et de responsabilité des élus locaux.

Rendez-vous est pris pour le prochain conseil municipal le lundi 8 juin à 18:30, qui doit établir les tâches et les attributions nécessaires au fonctionnement de la commune (notamment les commissions).

L'ordre du jour étant traité, la séance est déclarée levée par le maire.

Vu par Nous, Maire de la Commune de SAINT ETIENNE DE CUINES, pour être affiché à la porte de la Mairie, le 28 mai 2020, conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 05 août 1884. Ce compte-rendu est également disponible sur le site internet de la Commune.

M. Dominique LAZZARO
MAIRE

